

PROCES-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 AVRIL 2026

Présents : MM, FETIS Sandrine, BROUDISCOU Christelle, CHEVALIER Anick, MEILLAT Marie-Odile, METOUX Marine, VALLADE Marie-Ange, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu, DA CUNHA Anthony, GEMEAU Stéphane, LAFONT Thierry, M. PETUREAU Jean-Paul, VAN DER HEIDE Sandy, VARDELLE Jean-Christophe

Excusés : BONNETERRE Alexandra

Secrétaire de séance : M. VARDELLE Jean-Christophe

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal 2 avril 2026,

1 - Délibérations

- **Vote des Comptes Financiers Uniques** : Les Comptes financiers uniques remplacent les anciens comptes de gestion des Trésoriers et comptes administratifs des communes. Ils sont adoptés à l'unanimité pour les quatre budgets : budget général, budget énergies renouvelables, budget commerces, budget assainissement,
- **Délibération d'affectation des résultats 2025** : Ils sont validés à l'unanimité des membres présents,
- **Vote des taux d'imposition 2026** : Le budget principal s'équilibrant sans qu'une hausse de la fiscalité ne soit nécessaire, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels, à savoir : taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.22 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53.91 %, CFE : 22.52 %, taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14.57 % : adopté à l'unanimité,
- **Vote des Budgets primitifs des différents budgets** : l'assemblée valide les projets de budgets préparés en concertation avec la commission des finances, adopte le budget général qui s'équilibre à la somme de 1 101 569.86 € pour le fonctionnement et à 687 558.38 € pour l'investissement, le budget « commerces » : fonctionnement : 16 824.83 €, investissement : 13 177.53 € ; le budget assainissement : fonctionnement 29 262.95 €, investissement : 181 697.51 €, et le Budget Energies renouvelables : fonctionnement : 3 074.€, Investissement 12 421.54 €. Les autorisations de virements de crédits internes (taux de fongibilité) sont renouvelées comme l'an passé à hauteur de 7.5 %, 70 000 € ont été inscrits en fonctionnement pour l'entretien de la voirie communale (point à temps, curage de fossés, heures des engins de la Communauté de Communes, convention chemins de randonnée, marquage au sol, etc...), ainsi que 10 000 € pour les fournitures de cailloux, 47 000 € sont inscrits pour l'entretien des bâtiments publics et des logements communaux.
Du côté de l'investissement, la descente de la RD 166 en direction de Lesterps fera l'objet d'un aménagement pour l'écoulement des eaux pluviales, les abords de l'atelier municipal seront également finalisés. L'ancien logement de la boulangerie fera l'objet d'une étude pour sa réhabilitation. Une participation financière à hauteur de 20 000 € pour l'installation d'un local technique pêche est également reconduite (La Fédération de la Pêche et l'APPMA sont porteurs de ce projet). Enfin divers matériels et outillages à renouveler sont également prévus (broyeur-souffleur, scie de table, meuleuse, tarière, ordinateur de la bibliothèque, etc...), Deux drapeaux utilisés lors des commémorations seront également renouvelés.
- **Subventions 2026** : Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations communales et hors commune, soit : Comité des Fêtes 100 €, Association Sportive 500 €, Club du 3^{ème} Age 100 €, Chasse 800 €, Pêche 100 €, Parents d'Elèves 300 €, USSEP coopérative scolaire 200 €, Anciens Combattants 350 €, Automnales 150 €, Créations Plurielles 300 €, Autopompe 300 €, Coup de Pouce 100 €, Le Jardin du Curé 100 €, Amicale des Donneurs de Sang 150 €, Ass des visiteurs de malades 80 €, Prévention routière 50 €, Fondation du patrimoine 75 €, Croix Rouge 45 €, Centre Socio Culturel du Confolentais 300 €, Grande Famille Confolentaise 100 €, Banque alimentaire 100 €, Secours Populaire 100 €, Association pour l'agriculture et la promotion de l'élevage en Charente Limousine 100 €, Restos du Cœur 100 €, Chambre de Métiers 150 €, ADMR 450 €, AGEF TEMPO 450 €, Amicale des Sapeurs-Pompier 200 €, Chemin de Fer en Charente Limousine 200 €,
- **Gîte rural** : Les tarifs de locations de 2026 sont reconduits pour l'année 2027. Tous les détails figurent sur le site internet de la mairie,

- **Avancements de grades :** Deux agents municipaux sont promouvables au grade supérieur de par leur ancienneté. Avis favorable à la création des postes correspondants,
- **Demande d'aide financière pour frais pour une formation adulte :** M. le Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande d'un administré qui sollicite une aide financière pour palier la hausse du prix du carburant pour se rendre à une formation pour adultes. Actuellement, les aides proposées s'adressent principalement à la jeunesse ou aux personnes en grande difficulté financière. Le conseil municipal décide de répondre défavorablement à cette demande,
- **Délégués Commission de contrôle des listes électorales et commission de impôts :** Mme MEILLAT Marie-Odile est nommée déléguée titulaire du conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales. La suppléante sera Mme BROUDISCOU Christelle. Une liste de proposition de commissaires à la commission communale des impôts directs sera transmise à la DDFIP qui en désignera les membres.

2 - Décisions diverses

- Proposition d'un contrat d'une durée de 6 ans pour la fourniture et la pose de décorations de Noël par la Sté GM ILLUMINATIONS avec possibilité de changement de décors en cours de contrat : accord de l'assemblée,
- Nouveaux jours et horaires d'ouverture au public du secrétariat : lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, vendredi : de 14 h à 17 h, samedi : de 10 h à 12 h : accord de l'assemblée.

3 – Informations diverses

- **Point sur les dossiers en cours** : réunion du jeudi 16 avril pour le projet de Village Séniors porté par la Sté ADISVIE en présence des futurs partenaires potentiels de l'opération : le Département et la Communauté de Communes. Le permis de construire sera déposé prochainement. La décision concernant l'aide au lit du Département sera connue en fin d'année.
- **Manifestations à venir** :
- Dimanche 26 avril 2026 à 15h pour la visite des dévotions au village de Lésignac rendez-vous devant le travail du maréchal ferrant,
- Cérémonie du 8 mai à 11 heures au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Un repas est également proposé à 12 heures au restaurant Le Mas des 2 Lions,
- Repas à emporter de la Sté de Chasse : samedi 16 mai à récupérer entre 10 et 12 heures,
- Repas Moules Frites du Comité des Fêtes : Dimanche 7 juin à 12 heures,
- St-Maurice en fêtes avec paëlla géante, concert et feu d'artifice : samedi 13 juin au Moulin de la Cour,
- Feu de la St-Jean : vendredi 19 juin à partir de 19 h 30,
- Kermesse des écoles : vendredi 26 juin dans la cour de l'école de St-Maurice,
- Côte de bœuf du foot : samedi 4 juillet au Moulin de la Cour,
- Cérémonie du 14 juillet avec la Banda « Lous Brandalous » mardi 14 juillet à 11 heures,
- **ETAT CIVIL** : 1 décès.

4 - Prochaines réunions

Saint-Maurice en fête : Lundi 20 avril à 20h30 salle des associations

Conseils municipaux : **Jeudi 28 mai 2026 à 20 h 30**

Jeudi 25 juin 2026 à 20 h 30

Jeudi 23 juillet 2026 à 20 h 30

Jeudi 24 septembre 2026 à 20 h 30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00 mn.